

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 18 (1882)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

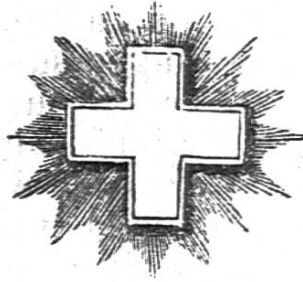
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

15 FÉVRIER 1882

XVIII^e Année.

N^o 4.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Pédagogie française (suite). — Les jardins d'enfants. — Bibliographie. — Correspondance de Vaud et de Francfort (sur le Lehrerverein). — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Pédagogie française.

PÉDAGOGIE A L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,
par *Paul Rousselot*.

(Troisième article.)

La seconde partie de l'ouvrage de M. Rousselot n'est pas moins riche en faits, en observations et en enseignements de tout genre que la première. La simple indication des chapitres suffirait déjà à elle seule pour en montrer l'importance et l'actualité. Il traite successivement de la maison d'école et du mobilier — de l'organisation scolaire — de la méthode — des leçons de choses — de la langue maternelle — de la géographie et de l'histoire — de l'enseignement scientifique — de la culture supérieure — de la discipline — des annexes de l'école (cours d'adultes, bibliothèques, caisses d'épargne, caisses d'école) — et du maître.

Dans le premier chapitre relatif au local et au mobilier, je note d'abord avec plaisir que l'architecte distingué de Paris, M. Narjoux, qui est venu étudier sur place nos constructions scolaires, leur donne la préférence sur celles de l'Allemagne en ce qui concerne la lumière. La méthode suisse consiste à donner à la surface vitrée des fenêtres une étendue égale au quart ou tout au moins au cinquième de la superficie totale de la classe. La fenêtre doit partir du plafond, parce que la lumière qui vient d'en haut est la meilleure et que l'aération sera aussi plus complète par ce moyen... l'aération se fera par les fenêtres, qu'on aura soin d'ouvrir au large à l'issue de chaque classe...

Dans le chapitre II de l'organisation de l'enseignement, M. Rousselot se prononce, et il est bonne compagnie, puisqu'il peut citer des utilitaires comme MM. Spencer et Bain, contre l'introduction de *la pratique des métiers à l'école*. Elle aurait pour effet désastreux 1^o de faire désertir l'école avant le temps aux enfants dont les parents seraient pressés d'utiliser la dextérité manuelle que les premiers auraient acquise; 2^o d'appauvrir le fonds de connaissances essentielles qui empêche l'ouvrier de tomber dans la routine et d'affaiblir du même coup l'éducation professionnelle elle-même. Il en résulterait une confusion préjudiciable à l'exercice des métiers et à la culture morale et intellectuelle. M. Rousselot réfute l'opinion de ceux qui désignent Condorcet comme le promoteur d'un système qui placerait l'atelier à l'école primaire. C'est aux écoles secondaires que ce philosophe attribuait non l'enseignement des arts mécaniques, mais des principes de ces arts (projet de loi du 20 avril 1792). « C'est dans le même esprit, dit M. Rousselot, que la loi de Berne s'exprime ainsi : *« Le but de l'école primaire est de donner par l'enseignement les connaissances et l'aptitude nécessaires à l'apprentissage d'une profession. »*

« Faire au travail manuel dans l'école une part égale à celle des études générales, c'est compromettre l'instruction professionnelle en même temps que l'instruction générale. »

Telle est l'opinion de M. Gréard, l'un des hommes les mieux placés pour juger les questions de ce genre. Il serait funeste de tirer un principe d'éducation du pis-aller qui consiste à obliger les patrons de fabriques à faire suivre l'école aux enfants employés dans les ateliers et les manufactures, aux termes de la loi du 19 mai 1874.

Abordant la grande question des modes divers d'organisation scolaire, M. Rousselot tout en reconnaissant les avantages que présentait l'enseignement mutuel au temps où il fut en honneur et

dont il a pu lui-même expérimenter les résultats, puisqu'il a lui-même passé par l'école mutuelle, lui préfère l'enseignement magistral. « L'enseignement mutuel est, dit-il, un ingénieux mécanisme plutôt qu'un moyen pédagogique. » Il cite M. Cousin. Nous serions bien tenté d'opposer à M. Cousin l'expérience de deux pédagogues dont l'illustre philosophe éclectique reconnaissait lui-même la compétence, le P. Girard et son illustre ami, M. François Naville. Mais ce serait récriminer contre une chose jugée dans *la pratique* et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir ailleurs d'une manière plus détaillée et plus approfondie.

Le chapitre III de la méthode pose avant tout la grande question du *travail attrayant*, que se sont posée tous les écrivains qui se sont occupés d'éducation, si l'on excepte ces pédagogues moroses (et il y en a) qui pensent que plus l'école est sérieuse et rigide, mieux cela vaut. L'école, comme le dit M. Rousselot, ne doit pas transformer le travail en jeu et l'étude en amusement. Mais, comme le fait observer notre auteur, la chose n'est pas possible : *on a beau déguiser les lettres de l'alphabet par d'attachantes images, le moment vient où l'image s'évanouit et l'alphabet reste.*

M. Rousselot ne pense pas non plus que pour rendre l'école attrayante, il faille avec les Fourieristes abolir la discipline. L'attribut essentiel est une bonne méthode, c'est-à-dire, comme disait Port-Royal, d'après le fondateur de la philosophie française, Descartes, *l'art de bien disposer une suite de plusieurs pensées, etc.*

M. Rousselot passe en revue les diverses méthodes à employer dans une école, à commencer par l'analyse et la synthèse ou la déduction et l'induction, allant l'une du général au particulier et l'autre en sens inverse. Examinant la question de savoir laquelle de ces méthodes doit être préférée à l'autre, il dit avec infiniment de raison *qu'il faut les associer.*

A ce sujet, le pédagogue français cite le VI^e congrès des instituteurs de la Suisse romande où on a blâmé l'enseignement intuitif prolongé. M. Rousselot fait remarquer qu'il n'y a qu'à ne pas abuser de l'exercice et à ne pas le prolonger pendant une heure entière (page 402).

Nous voyons avec plaisir l'auteur distinguer soigneusement entre la méthode dite interrogative qui n'est pas proprement une méthode, (ce n'est qu'une opération ou un procédé), et la méthode socratique, puisque celle-ci s'adressait à des esprits formés. Il est une autre distinction que nous aurions voulu voir faire à l'auteur ; c'est celle de la méthode socratique et de la méthode in-

ventive, qui peut parfaitement s'appliquer à l'enfance. La méthode socratique était certes aussi inventive, mais toute méthode inventive n'est pas socratique. Quand vous donnez à l'élève un sujet et un régime avec la tâche de chercher le verbe qui les unisse, vous faites de la méthode inventive; mais elle n'a rien de la méthode socratique, qui procédait par questions graduées.

L'étude de la *méthode intuitive*, qui occupe l'auteur dans le chapitre IV, le conduit à la *leçon de choses*, qu'il distingue de l'enseignement intuitif en général et de *l'enseignement par l'aspect* en particulier. La leçon de choses n'est pas nécessairement intuitive; elle a en vue les réalités de la vie; c'est la part de l'éducation professionnelle dans l'éducation enfantine. La leçon de choses commence à la salle d'asile. Les pédagogues anglais Bain et Spencer y attachent un grand prix. Mais il faut un maître bien capable pour donner cet enseignement avec fruit. Il y a toujours cet écueil à craindre : *dire trop ou trop peu*.

Le chapitre V, consacré à la *langue maternelle*, contient une critique sur le système d'épellation que M. Rousselot déclare avec Pascal et Port-Royal contraire à la nature de l'intelligence de l'enfance, puisqu'il sépare des sons qui ne le sont pas dans la pratique. Il faut enseigner simultanément la lecture et l'écriture. En parlant du choix des morceaux qu'on fera apprendre aux élèves, l'auteur conseille les morceaux en vers, mais sans bannir la prose, comme on le fait trop souvent. La prose est d'un usage plus utile pour l'art d'écrire. La question de la composition ne saurait manquer d'occuper l'auteur d'une pédagogie destinée aux écoles primaires. C'est toujours la question difficile et à l'ordre du jour. « Les premiers devoirs de composition et de style, dit M. Rousselot, sont une suite naturelle des leçons de choses, des exercices de récitation et de lecture (page 438). Dans le cours préparatoire, on commence par faire décrire aux enfants une image exposée au mur ou les vignettes du livre de lecture. » L'auteur renvoie à M. Buisson, dont le rapport sur l'*Exposition de Philadelphie* renferme d'intéressants spécimens de composition et de style. Il donne cependant lui-même quelques exemples, entr'autres une charmante petite lettre (historique) du fils du célèbre Buffon, âgé de huit ans, à M^{me} Daubenton, la femme du collaborateur de son père. Je la donne ici en note (1).

M. Rousselot recommande la dictée que le maître écrit au ta-

(1) Nous donnerons cette lettre dans notre prochain numéro.

bleau et que les élèves transcrivent sur l'ardoise ou le cahier. Plus tard ils écrivent la dictée purement et simplement.

Nous nous plaignons en Suisse des obstacles que nous offrent le mauvais langage des élèves et de leur difficulté à s'exprimer. Les maîtres français ont à lutter contre les mêmes ennuis et n'ont comme nous d'autre remède à opposer au mal que les exercices divers qui se font en classe. En fait de grammaire, M. Rousselot est de l'avis que pour les débutants il faut des exemples, des faits et encore des faits et des exemples. La règle ne viendra qu'après et on évitera les exceptions. Pas de grammaire trop curieuse et trop remplie de préceptes.

(A suivre.)

A. DAGUET.

Les jardins d'enfants.

Dans une correspondance de Zurich signée T. et adressée à l'*Allgemeine Schweizer Zeitung* de Bâle, on lit : » L'administration scolaire de Berlin, où les jardins d'enfants sont nombreux et florissants, a posé aux chefs des écoles des différentes communes de la ville la question suivante : « *Les enfants sortis de jardins d'enfants se montrent-ils plus capables que les autres après leur entrée à l'école primaire ?* »

« Sur 81 communes, 14 ont répondu dans un sens absolument affirmatif; 13 déclarent s'abstenir par défaut d'observations suffisantes; 3 n'y voient pas de différence, 51, au contraire, se montrent peu favorables aux jardins d'enfants.

« Tous les rapports favorables ou non sont d'accord pour reconnaître que la méthode de Frœbel favorise le développement de l'esprit chez l'enfant, la facilité de l'expression, le talent du calcul, la conception plus rapide des choses et la culture de la mémoire. Les caractères aussi se montrent plus ouverts et plus gais chez les élèves de Frœbel. Mais voici, selon ces mêmes rapports, le revers de la médaille :

« Les avantages que l'élève des jardins d'enfants a sur les autres se perdent au bout de peu de temps. On remarque chez eux moins de persévérance; ils se lassent vite, sont enclins au babil et voudraient jouer au lieu d'étudier. Ils sont aimables, mais manquent de la solidité qu'on trouve chez d'autres enfants de leur âge. Les enfants qui viennent directement de familles bien réglées sont supérieurs aux frœbeliens. »

Le *Beobachter* de Zurich du 15 juillet, en reproduisant ces renseignements que nous traduisons, fait observer avec beaucoup de raison que les écoles primaires, de leur côté, pèchent peut-être trop contre l'inclination légitime et naturelle qu'a l'enfant à faire alterner le jeu avec l'étude. Pourquoi exiger des enfants une solidité ou une profondeur (*die Tiefe*) qui n'est pas de leur âge? La ville de St-Gall, qui est celle où les jardins d'enfants prospèrent le plus, n'a pas à se plaindre de la faveur qu'elle leur accorde.

La vérité concernant les jardins d'enfants nous paraît être dans les paroles de M. Jessen dans les *Freie pädagogischen Blätter* de Vienne : « Les jardins d'enfants sont une création de laquelle peut découler beaucoup de bien et beaucoup de mal. Tout dépend de l'organisation et de la direction. Si beaucoup d'instituteurs ne sont pas favorables à l'institution, cela vient de ce qu'ils n'ont pas sous les yeux le vrai jardin d'enfants, mais sa caricature.

« La première chose, la chose essentielle, c'est une *jardinière* entendue, sympathique, qui ne fasse pas elle-même les objets qui sont censés sortir des doigts des enfants, pour jeter de la poudre aux yeux des parents au détriment de la vérité et de la morale, car ce mensonge ne peut faire que la plus mauvaise impression sur les enfants. Le mauvais choix des travaux est un autre fléau des jardins d'enfants, par la contrainte exercée sur les élèves pour lesquels le jardin doit être un lieu attrayant et non une école ordinaire.

« S'il est anti-hygiénique et anti-pédagogique d'envoyer des enfants de six ans à l'école, que dire de ces prétendus jardins où s'étiolent de pauvres petits enfants de quatre à six ans ? Il ne s'agit pas de former ici de petits peintres, de petits tailleurs, de petits mouleurs, de petits cordonniers, mais des esprits dispos et des cœurs ouverts. » (1) A. D.

BIBLIOGRAPHIE

ESSAI DE GÉOGRAPHIE LOCALE. Traduction libre du livre de lecture de Henri-Rodolphe Ruegg, professeur à Berne, par A. Perriard, maître à l'école secondaire de Cormérod. — Zurich et Lausanne (Zurich, Orell et Fussli) 32 pages, approuvé par la Direction de l'instruction publique du canton de Fribourg.

On traduit ici par *géographie locale* ce qu'on appelle en allemand la *Heimath-Kunde* ou étude du lieu natal. Ce petit livre est destiné à servir de base à l'enseignement géographique et s'inspire de la méthode pédagogique qui va du connu à l'inconnu, en opposition à ceux qui pensent qu'on peut commencer par les généralités. Le Père Girard et avant lui Pestalozzi ont pratiqué cette méthode. Dans la préface, M. Perriard, professeur ou directeur de l'école secondaire de Cormérod, dans le district du Lac (je ne sais pourquoi il supprime son titre d'une façon singulière et peu française), cite quelques paroles pleines de sens de l'illustre éducateur fribourgeois. Il serait à désirer que les ouvrages d'éducation qu'on emploie dans le canton de Fribourg, pour l'histoire, par exemple, fussent composés aussi bien que celui que nous annonçons.

A. DAGUET.

TRAITÉ PRATIQUE DE COMPTABILITÉ, suivi d'un vocabulaire des expressions commerciales, par Henri Meifredy, caissier de la société Cail et Cie, ouvrage adopté par M. le ministre de l'instruction publique, approuvé et recommandé par la société des instituteurs de la Seine. — 3^e édition, Paris 1881, ouvrage in-8° de 130 pages. — Paris, librairies Chaix et Picard.

(1) *Freie pädagogischen Blätter*, 30 avril 1881.

Ce livre contient un exposé succinct des règles générales et des principes de la comptabilité, appuyé par des exemples clairs et faciles à saisir. Le chapitre I^{er} résume brièvement en trois pages les procédés de la partie simple pour la tenue du Journal. Les chapitres II et III contiennent les explications qui se rapportent aux écritures du Journal et du Grand-Livre en partie double, des balances de l'inventaire et du bilan. Le chapitre IV traite des comptes-courants et d'intérêts par les trois méthodes connues. Le chapitre V contient une tenue de livres pratique indiquant les principales opérations d'une maison de commerce pendant un trimestre, suivi de son bilan comme conclusion. Le chapitre VI donne quelques renseignements sur la correspondance commerciale et la lettre de change, avec exemples. Le dernier chapitre est un vocabulaire des expressions commerciales. Ce livre, qui ne contient sans doute rien de nouveau en fait de science et de méthode d'enseignement, a le mérite de n'être pas long; il expose simplement et complètement les principes de la comptabilité dans un langage clair et correct.

J.-P. ISELY.

CORRESPONDANCE

Lausanne, le 21 janvier 1882.

Monsieur le rédacteur,

Peut-être y aura-t-il intérêt pour vos lecteurs de savoir que dans sa séance du 19 courant, le Grand Conseil vaudois a tranché la question relative à la réélection périodique des instituteurs. Il a pris un moyen terme et adopté l'article suivant, ajouté à la loi de 1865 :

« En dehors des cas prévus, une municipalité, réunie à la commission d'école, peut demander le remplacement d'un régent. Cette demande est adressée au Conseil d'Etat dans le premier mois qui suit le renouvellement des autorités communales. Si le Conseil d'Etat estime qu'il doit être suivi à cette demande, il la soumet au Conseil général ou communal, qui décide, à la majorité absolue de ses membres, s'il y a lieu de mettre la place au concours. Dans le cas affirmatif, le régent est avisé six mois à l'avance de son remplacement. »

La commission du Grand Conseil proposait, en outre, une augmentation de pension de retraite de 200 fr. pour les instituteurs et de 100 fr. pour les institutrices; juste compensation, semble-t-il, offerte à ces utiles fonctionnaires auxquels on enlève une partie de la sécurité de leur position. Eh bien, cette petite augmentation n'a pas été votée, ensuite de la proposition qui en a été faite par un député de Rolle, M. Martinoni, ancien secrétaire de la commission des écoles de cette ville. Cette proposition émanant d'un citoyen que nous connaissons très particulièrement, nous a surpris et affligé. Elle a produit cet effet, sortant de la bouche de M. Martinoni qui, s'il eût demeuré dans son canton d'origine, aurait sans nul doute appartenu à la faction anti-libérale; elle nous surprend cette proposition, votée par une législature qui avait bien mérité du canton, en créant deux nouvelles chaires à l'Académie, en appelant M. E. Rambert à Lausanne et en votant la création d'une école pratique annexée aux écoles normales.

Mur, en Vully, le 29 janvier 1882.

Notre collection de livres s'est enrichie d'un ouvrage dû à la plume de M. Auguste Bachelin : *Jean-Louis*, ce roman en deux volumes dont tous les journaux ont parlé avec éloge, cette peinture si réaliste (quoique pas à la Zola) de la vie de nos campagnes. Ce livre nous a fait passer des heures bien agréables et laisse un parfum de fidélité, de loyauté, de jeunesse confiante, honnête et surtout patiente. Il montre sous de vives couleurs les grands et éternels défauts engendrés par les préjugés et fortifiés par des pratiques qu'on se persuade bonnes et compatibles avec la piété, quand elles ne sont qu'injustes et hypocrites. Puisse cet ouvrage si sainement conçu et si vigoureusement écrit trouver sa place dans les bibliothèques scolaires et populaires.

CORNUZ, instituteur.

(Suite de la correspondance de Francfort.)

(Suite et fin.)

Mais l'œuvre la plus digne du *Frankfurter Lehrerverein*, celle qui lui prête un véritable cachet philanthropique, c'est sans contredit sa « fondation Guillaume-Augusta » en faveur d'enfants d'instituteurs (*Wilhelm-Augusta Stiftung für Lehrerkinder*), créée le 11 juin 1879 à l'occasion des noces d'or du couple impérial d'Allemagne. Le but essentiel de cette fondation est de rendre accessibles à certains enfants d'instituteurs les écoles moyennes et même supérieures de la ville, dans lesquelles chaque élève doit payer un écolage de 100, de 120 et de 150 marcs; ensuite de venir naturellement en aide aux veuves et aux orphelins d'instituteurs aux prises avec l'indigence, et cela sans distinction de confession aucune. La fondation Guillaume-Augusta est une société devenue indépendante de celle qui lui a donné le jour; elle se compose de plus de quatre cents membres se recrutant dans les différentes classes de la société aussi bien que dans le corps enseignant. La formation du capital a lieu d'abord par voie de contributions annuelles que chaque membre doit payer, puis par souscriptions et dons volontaires, au moyen de concerts donnés par notre *Sängerkhor*, enfin par des conférences publiques faites par des hommes de bonne volonté. Les intérêts des fonds recueillis jusqu'ici ont déjà allégé les soucis de maint instituteur chargé de famille et séché les larmes à plus d'une pauvre veuve en détresse.

Pour terminer cette série de créations du *Frankfurter Lehrerverein*, nous dirons encore que c'est à son initiative que la jeune « fédération des instituteurs du Rhin moyen » doit sa naissance. Sur l'invitation partie de notre comité, les représentants et délégués de trente-neuf sociétés libres (*Freie Vereine*), c'est-à-dire indépendantes de toute autorité scolaire et libres de toute pression officielle et officieuse, siégeaient un jour de février dernier dans une des salles de la Bourse et élaboraient les statuts de la fédération que nous venons de vous nommer et qui ouvrira son premier congrès vers la fin du mois d'octobre.

Il ne vous sera peut-être pas indifférent d'apprendre que notre Société

se compose de protestants et de catholiques aux convictions sincères, d'indifférents en matière de religion, de libres-penseurs et même d'israélites. Mais, malgré cette différence profonde de confessions et de principes philosophiques, l'harmonie la plus parfaite ne cesse de régner dans nos réunions et nos discussions; tout ce qui pourrait blesser, même indirectement, les susceptibilités religieuses et la pensée libre est scrupuleusement banni du programme de nos conférences; la tolérance et le respect de la liberté de conscience sont l'un des premiers articles de nos statuts et l'un des plus beaux attributs de notre Société. Les liens qui nous unissent sont l'amour de l'enfance, la sainte cause de l'éducation, le respect réciproque des convictions religieuses et philosophiques, et enfin un véritable esprit de solidarité. Chez nous, pas de faux libéralisme, de ce libéralisme dégénéré et brutal de nos jours, qui n'est libéral que pour autant qu'on pense et qu'on croie comme lui, qui ne veut accorder le droit d'existence qu'aux adeptes de ses principes: ce libéralisme-là, le *Frankfurter Lehrerverein* le répudie, et cela au nom du *vrai libéralisme* qui veut la liberté pour tous et un chacun.

Nous serions heureux si, dans ces quelques communications, vous trouviez quelque chose qui fût digne de votre attention et de votre approbation; dans cette espérance, veuillez, Messieurs et chers collègues de la Suisse romande, accepter les saluts fraternels du *Frankfurter Lehrerverein*.

Au nom du comité :

XAVIER DUCOTTERD, instituteur.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — La chaire de littérature française à l'Ecole polytechnique a été confiée, comme l'on sait, à M. Théophile Droz, ancien professeur de *l'histoire des religions* à l'université de Genève et qu'aucuns ont confondu avec le romancier français M. Gustave Droz. Le bruit que M. Daguet avait postulé cette chaire est faux; on la lui avait offerte en 1859.

Reste à pourvoir la chaire de littérature italienne. Il y a plusieurs candidats en présence. Mais pourquoi, au lieu d'inconnus et qui n'ont jamais enseigné en Suisse, ne nommerait-on pas M. Pietro Prêda, qui est connu chez nous, a rendu des services dans l'enseignement à Neuchâtel et a l'avantage d'unir à la connaissance de la langue et de la littérature italienne celle de la langue française qu'il manie même avec une élégante originalité?

— M. Wettstein, le nouveau rédacteur en chef de la *Schweizerische Lehrer-Zeitung*, annonce l'entrée en fonctions de la nouvelle rédaction, composée de lui et de M. Ruegg, l'ancien directeur de l'école normale, professeur de pédagogie à l'université de Berne.

Nous faisons des vœux pour que la nouvelle rédaction renonce à la théologie qui dans les derniers temps prenait dans la feuille une place fâcheuse. Nous voudrions encore que la nouvelle rédaction renonçât à

ce langage *hybride*, moitié français, moitié allemand, dont nous trouvons encore un échantillon (un seul, il est vrai) dans l'avis de M. Wettstein qui, à l'exemple de son prédécesseur, dit *chef-redaktor*, au lieu de *Haupt-redaktor*.

Les allemands vantent toujours la richesse de leur langue. Pourquoi donc affectent-ils d'employer des mots français, se donnant ainsi eux-mêmes un *témoignage de pauvreté* qui contraste avec la richesse réelle de leur langue et la défigure d'une façon barbare? Ce n'est pas là du progrès, et c'est le devoir des instituteurs plus que de tout autre de réagir contre ce mauvais langage, aussi laid que le français fédéral qu'ont en horreur les Suisses français qui ont le sentiment du beau et l'amour de leur langue.

Nous devons dire à l'honneur du *Beobachter* de Zurich qu'il ne sacrifiait pas à ce mauvais goût, bien pire encore que celui dont les excellents critiques de Zurich, Bodmer et Breitinger, ont contribué à affranchir l'Allemagne. Nous voudrions voir la *Schweizerische Lehrer-Zeitung* entreprendre une *croisade* contre la déformation de la langue allemande par les Vandales doublés de *Kräwinkel*, qui parlent français en allemand.

NEUCHÂTEL. — Dans un discours éloquent dont l'impression a été votée à l'unanimité par la Constituante qui s'est honorée elle-même par cette décision, nous avons noté les paroles suivantes à propos du Christ : « Quand Jésus, victime de la plus monstrueuse injustice, vit se dresser devant lui le gibet que lui réservait sa patrie, il pleura sur elle parce qu'il ne pouvait plus la sauver. Dites, Messieurs, n'était-il pas le plus grand des patriotes? » — « Il y a un égoïsme collectif plus dangereux que l'égoïsme individuel, c'est l'égoïsme de la famille, de la société, du parti surtout... L'esprit de parti est le plus grand ennemi du patriotisme, et il l'est d'autant plus qu'il en revêt parfois les apparences. » (Pages 9, 10 et 11.)

Nous avons tenu à citer ces paroles comme une excellente leçon d'instruction civique.

GENÈVE. — L'université de Genève compte 254 étudiants, dont 114 Genevois. Les élèves en médecine sont les plus nombreux, on en compte 88. La philosophie ne compte que 10 auditeurs. Rien d'étonnant, la philosophie n'est pas une science lucrative comme le droit et la médecine.

La question de l'école professionnelle occupe en ce moment les esprits et donnera lieu à un sérieux examen.

BERNE. — Le *Berner Schulblatt*, organe du corps enseignant libre-penseur, paraît maintenant sous la rédaction d'un comité de onze instituteurs, en tête M. Ruegg, ancien directeur d'école normale et professeur de pédagogie à l'université de Berne. Le précédent rédacteur, M. Scheurer, y figure également.

— (*Jura bernois*.) — Le *Jura*, journal de Porrentruy, nous apprend qu'à la première réunion annuelle des instituteurs de l'Ajoie, tenue samedi dans le bâtiment auquel on a donné le nom latin de *Juventuti*. M. Wächli, inspecteur d'écoles, a traité la première question mise à l'étude pour le Congrès de Neuchâtel. Les conclusions du rapporteur ont été admises, sauf quelques légères modifications.

— M. Meyer, recteur de l'école cantonale de Porrentruy, donnera une conférence prochaine sur les comètes.

ARGOVIE — La commune de Villmergen a décidé, le jour des Trois-Rois, de diminuer de 200 fr. le traitement de l'*instituteur*. Elle a décidé en même temps d'augmenter de 80 fr. le salaire du *guet de nuit*. Et c'est dans le canton qu'on nous donnait comme le canton de *la lumière et du progrès* ! Si cela se passait en Espagne ou dans un canton ultramontain, on trouverait la chose naturelle. Mais c'est en Argovie, le pays qui a donné le jour à Stapfer, à Rengger, à Augustin Keller, à M. Welti.

FRANCE. — Le ministre de l'instruction publique a nommé une commission chargée de préparer la publication de documents relatifs à l'histoire de l'instruction publique de 1787 à 1808. Les cahiers de 89, les rapports de Condorcet, Talleyrand, présentés à la constituante et à la législative, puis les rapports faits à la Convention avec les débats qu'ils ont soulevés, tous les procès-verbaux des commissions, les débats des conseils du temps du Directoire, les actes du ministère de l'intérieur, les correspondances avec les départements, telles sont les nombreuses sources auxquelles doivent puiser les membres de la commission au nombre de vingt-six, parmi lesquels nous citons Henri Martin (l'historien), Edouard Charton le rédacteur du *Magasin pittoresque*, Pressensé, Louis Blanc, Gréard, Compayré, Gabriel Monod, Camille Pelletan, Quicherat, M. Ferdinand Buisson, secrétaire général.

ESPAGNE. — Le *Magisterio* de Madrid, du 20 janvier contient un programme du congrès pédagogique qui aura lieu dans cette capitale en mai de cette année. On ne peut y parler plus de vingt minutes sur les questions posées ni plus de cinq pour rectifications. Les rapporteurs sont naturellement exceptés de cette règle. Les questions posées sont :

1^o Caractères généraux de l'éducation publique : doit-elle être obligatoire ou facultative ? gratuite ou payante ? Que faire pour la répandre ?

2^o Nature et limites de l'éducation primaire dans les écoles rurales et dans les écoles urbaines.

3^o De l'intuition et des procédés à employer pour en faire l'application.

4^o Nécessité et importance des écoles enfantines. Méthode à employer.

5^o Réformes à apporter à la formation des instituteurs et institutrices.

6^o Que faire pour améliorer la position de la classe enseignante et attirer les jeunes gens à suivre cette carrière ?

L'appel relatif au congrès est signé de vingt-deux membres du comité, entre autres le rédacteur en chef du *Magisterio*, M. Emilio-Ruiz de Salazar.

BELGIQUE. — Le prix fondé en 1874 par le roi des Belges Léopold II de Saxe-Cobourg pour l'encouragement des sciences sera affecté en 1885 à couronner le meilleur travail sur la géographie, c'est-à-dire pour le développement de cette branche et les moyens de la populariser.

PARTIE PRATIQUE

MATHÉMATIQUES

Problèmes pour les sociétaires.

Pour les instituteurs.

XXXV. Un train omnibus va du point A au point C, en passant par le point B, où il s'arrête cinq minutes; 14 minutes après avoir quitté B, il rencontre un train express qui marche en sens contraire et dont la vitesse est double de la sienne. Cet express est parti du point C au moment où le train omnibus était à 25 km. du point A. On sait en outre que le train express met deux heures pour franchir la distance C B et que si, une fois arrivé en A, il repartait immédiatement de ce point, il arriverait en C trois quarts d'heure après le train omnibus.

On demande combien chaque train fait de kilomètres à l'heure et quelles distances séparent les stations A, B, C?

XXXVI. Démontrer que si l'on décrit une circonférence de cercle sur le côté d'un carré comme diamètre et que l'on joigne un point quelconque de cette circonférence aux extrémités du côté opposé, les droites de jonction coupent le diamètre en deux points qui le partagent en trois segments en progression géométrique.

Ces deux problèmes sont extraits du *Journal de mathématiques élémentaires*, paraissant à Paris le 1^{er} et le 15 de chaque mois, sous la direction de M. H. Vuibert.

L. ISELY fils.

Pour les institutrices.

34. Un épicier a trois qualités de café, à fr. 2,20, à fr. 2,45 et à fr. 2,75 le kilogramme. Il ne lui reste plus que 20 kg. de la première qualité, qu'il veut mélanger entièrement avec du café des deux autres qualités, de façon à obtenir un total de 120 kg. de café mélangé, valant fr. 2,50 le kilogramme. Combien doit-il prendre de chacune des deux dernières espèces?

35. On a acheté un tonneau de vin pesant brut 226^{kg.}135, tare 25^{kg.}5, au prix de fr. 0,75 le litre. la densité de ce vin étant 0,994. Que doit-on payer au comptant si l'on bénéficie d'un escompte de 2 1/4 % et à combien faudrait-il revendre le litre pour gagner 22 % sur le prix de revient et en tenant compte d'un déchet de 4 1/2 %?

Réponses aux problèmes du n° 2, page 28.

XXXIII. La sphère produira une somme de fr. 3553 ou 710 pièces de 5 fr., soit pour une valeur de fr. 3550.

XXXIV. Les angles aigus valent 36° 52' 12" et 53° 7' 48".

3. La somme placée était fr. 30240.

33. Le taux de l'escompte est 6 %.

Solutions exactes.

XXXIII et XXXIV. M. G.-E. Perret, St-Blaise; M^{lle} M. Boullotte, Oran.

XXXIV. MM. D. Simon, Crémines; Crottaz, Daillens; E. Graf et H. Ellen, élèves du collège de Montreux.

32 et 33. M^{lles} E. Gabus, Locle; M. Boullotte, Oran.

Solution du problème XXXIII.

On sait que, dans le tétraèdre régulier, le centre de la sphère inscrite correspond au centre de gravité de la pyramide. Mais ce centre de gravité est situé, dans le tétraèdre régulier, au quart de la hauteur. Il suffira donc de déterminer cette hauteur en fonction de l'arête a et d'en prendre le quart pour avoir le rayon de la sphère cherchée et par suite son volume.

Soit donc a l'arête donnée, on déterminera la hauteur en cherchant d'abord sur la base le point où cette hauteur aboutira. Ce point est situé aux $\frac{2}{3}$ de la médiane. On aura pour longueur de la médiane x :

$$x^2 = a^2 - \frac{a^2}{4} = \frac{3}{4}a^2$$

$$\text{d'où } x = \frac{a}{2} \sqrt{3}$$

La hauteur du tétraèdre fera partie d'un triangle rectangle ayant l'arête a pour hypoténuse et les $\frac{2}{3}$ de x pour un côté de l'angle droit. On aura donc :

$$h^2 = a^2 - \frac{3a^2}{9} = \frac{6a^2}{9}$$

$$\text{d'où } h = \frac{a}{3} \sqrt{6}$$

On aura alors pour le rayon de la sphère :

$$R = \frac{a}{12} \sqrt{6} = \frac{0,35}{12} \sqrt{6} = 0^m,071442$$

$$\text{Volume de la sphère} = \frac{4}{3} \pi R^3 = 0^m^3,001527392$$

$$\text{Poids d'argent pur} = 1527^{\text{cm}^3},392 \times 10,47 = 15991^{\text{gr}},79424.$$

$$\text{Poids de l'argent monnayé} = 15991^{\text{gr}},794 \times \frac{10}{9} = 17768 \text{ gr.}$$

17768 gr. d'argent à 0,900 donneront, en divisant par 5 gr., poids d'un franc, une valeur de 3553 fr.; mais comme les pièces de 5 fr. sont seules à 0,900, on pourra faire 710 pièces de 5 fr., soit pour une valeur de 3550 fr.

G.-E. PERRET, St-Blaise.

Solution du problème XXXIV.

Ce problème se résout par la trigonométrie de la manière suivante : on sait que, dans tout triangle rectangle, un côté de l'angle droit est égal

à l'autre côté multiplié par la tangente de l'angle opposé au premier côté. On a donc :

$$\frac{b}{c} = \text{tang. } B = \frac{3}{4} = 0,75$$

$$\text{tang. } C = \frac{4}{3} = 1,333...$$

$$\log. \text{ tang. } B = \log. 0,75 = 9,8750613$$

$$\log. \text{ tang. } C = \log. 1,333... = 0,1249387$$

$$\begin{array}{l} \text{d'où } B = 36^{\circ} 52' 12'' \\ \text{et } C = 53^{\circ} 7' 48'' \end{array}$$

G.-E. PERRET, St-Blaise.

Problèmes pour les élèves.

1. Un entrepreneur a fait construire une maison pour laquelle il a fait les dépenses suivantes : 1^o achat du terrain, fr. 1500; 2^o creusage des fondements, fr. 1275; 3^o maçonnerie, fr. 25817; 4^o boiseries, fr. 15689; 5^o ferblanterie, fr. 2085; 6^o serrurerie, fr. 3198; 7^o dépenses diverses, fr. 2789. Que coûte cette maison? — *Réponse : fr. 52353*

2. Cet entrepreneur l'a revendue fr. 55000. Quel bénéfice a-t-il fait? — *Réponse : fr. 2647.*

3. On donne 20 fr. à une servante pour aller chercher 2 kg. 5 de bougies à fr. 1,80 le kilogramme; 500 g. de café à fr. 2,60 le kilogramme; 2^{kg}, 750 de sucre à fr. 1,20 le kilogramme et 750 g. de macaronis à fr. 0,80 le kilogramme. Combien doit-elle rapporter? — *Réponse : fr. 10 30*

4. J'ai acheté 17 hl. de blé à raison de fr. 18 l'hectolitre. Combien dois-je vendre le double décalitre de ce blé pour gagner fr. 45,75. dans la supposition que j'aurai 25 l. de déchet? — *Réponse : fr. 4,20 le double décalitre.*

5. Le 1^{er} juin 1881, B. avait acheté un immeuble pour 24800 fr. payables la moitié comptant, un quart le 1^{er} septembre suivant et le reste le 31 décembre 1881. Le 15 juillet 1881, il revend cet immeuble 25000 fr. comptant. En calculant l'intérêt de l'argent à 5 % et la valeur des sommes au 31 décembre 1881, quel bénéfice net a-t-il réalisé? — *Réponse : fr. 307,92.*

6. C. possède un pré de forme rectangulaire mesurant 428 m. de longueur sur 38^m,6 de largeur. Il l'échange avec D. contre une vigne de forme triangulaire mesurant à la base 64^m,8 et en hauteur 125 m. Le pré a une valeur de 3500 fr. l'hectare et la vigne de 180 fr. l'are. Lequel redoit à l'autre et combien? — *Réponse : C. redoit fr. 1507,72.*

LEÇON POUR LE COURS SUPÉRIEUR.

Texte à dicter :

APRÈS L'ORAGE.

L'orage (1) avait cessé : dans la montagne on n'entendait plus que de sourds grondements comme un écho (2) lointain (1) et affaibli qui parle

encore, lorsque depuis longtemps le silence s'est fait (2). Tous les nuages (1) s'étaient enfuis (4), laissant à découvert un ciel d'un bleu foncé, constellé (3) d'étoiles aux clartés (1) vives, semblant (1) agrandies. La lune dans son plein (2), entourée (1) d'un cercle lumineux, dorait quelques vapeurs légères que la tourmente (1) avait oublié (4) d'entraîner dans sa fuite. Les montagnes apparaissaient aussi nettement qu'en plein jour, avec leurs arêtes saillantes, leurs sommets (1) neigeux, argentés (4) par tous les feux qui descendaient du ciel. De la terre mouillée, des herbes (3) de la prairie, des massifs (1) feuillus (3) montaient mille senteurs (1). Dans les grands arbres du parc (2), les oiseaux, que l'orage avait tenus (4) éveillés et que la clarté de la nuit empêchait (4) maintenant de dormir (1), se parlaient (4), se contaient (2) leurs craintes (1) pendant la tempête et donnaient un concert nocturne (3). La nature s'était apaisée : au bruit (1), au désordre (1), avaient (4) succédé (4) le repos (1), l'harmonie, la beauté sereine (3).

(Extrait d'un ouvrage de Adolphe Belot, romancier français.)

EXERCICES.

VOCABULAIRE

1. *Synonymes* : orage, tempête, ouragan : — lointain, éloigné ; — nuage, nue, nuée ; — clarté, lueur ; — sembler, paraître ; — entourée, enveloppée, environnée ; — tourmente, bourrasque, ouragan ; — sommet, cime, faite, crête, pic ; — massif, taillis, bosquet ; — senteur, parfum ; — dormir, sommeiller, reposer ; — crainte, appréhension, angoisse ; — apaisée, calmée ; — bruit, tumulte, vacarme, fracas ; — désordre, confusion, chaos ; — repos, calme, tranquillité.

2. *Homonymes* : écho, Echo, écot : — fait, faix, fée, fez (coiffure des Marocains), Fez (ville) ; — plein, plaint, plain (dans plain-chant) ; — parc, parque (verbe parquer), Parques (mythologie) ; — contaient, comptaient.

3. *Familles de mots* : constellé, étoile, constellation, stellaire, étoiler, étoilement ; — herbe, herbu, herbeux, herbivore, herbacé, herbager, herbager, herbageux, herbeilleux, herbeline, herber, herbette, herbicole, herbier, herbière, herbifère, herboriser, herboriste, herborisateur, herboriseur, herborisation ; — feuillu, feuille, feuillet, feuilleter, défeuille, défeuille, effeuiller, effeuillé, foliole, folio, feuillé, feuillée, feuillage, feuille-morte, feuiller, feuillaison, feuillard ; — nocturne, nuit, nuitamment, anuité, anuiter (s'), nuitée, nocturnement, noctambule, noctambulisme, noctilion, noctiluque, noctuelle, noctuélites, noctule ; — sereine, serein, sérénité, sérénissime, rasséréner, rassérénement, rasséréner.

QUESTIONS DE GRAMMAIRE.

4. Citez la règle du participe passé des verbes pronominaux. Celui-ci est-il essentiellement ou accidentellement pronominal ?

4. Pourquoi *oublié* masculin singulier ? Trouvez le complément direct.

4. L'adjectif *argentés* s'accorde-t-il avec *arêtes* et *sommets* ou seulement avec le dernier ? Raison.

4. Quelle est la règle d'accord du participe d'un verbe transitif suivi d'un autre participe? exemple : *avait tenus éveillés*.

4. Indiquez le complément direct de *empêchait*.

4. Quel est le sujet de *se parlaient*, etc.?

4. Trouvez le sujet de *avaient succédé*. Ce verbe a-t-il un complément direct? Si non, pourquoi? Quels compléments a-t-il?

(A suivre.)

Dictée pour le degré inférieur.

LA MOUSSE

Quand nos champs et nos jardins sont dépouillés de leurs fruits et de leurs jolies fleurs; quand le vent d'automne détache les dernières feuilles des arbres, alors croissent secrètement, dans l'ombre, de petites plantes que vous pouvez tresser en couronnes pour réjouir vos bons parents. Vous les trouvez dans la prairie, au jardin, sur les vieux troncs d'arbres, autour des sources, dans la vallée comme sur la cime des montagnes et même sur les toits de vos maisons. Ce sont les mousses. Si elles ne portent pas de belles fleurs comme les rosiers, elles ont cependant leur parure et leur charme.

Dictée pour le degré moyen.

LE LAPIN.

Le lapin est un petit animal qui ressemble beaucoup au lièvre, mais il est plus petit et, au lieu de chercher un gîte, il se creuse un terrier. On a remarqué que, quoiqu'étant de la même famille, le lapin et le lièvre ne sympathisent pas. Ainsi, où l'on voit des lapins, on est sûr de ne pas trouver de lièvres.

Le soir, le lapin va à la recherche de sa nourriture plus tôt que le lièvre. le matin, plus tard. Il n'est même pas étonnant, lorsqu'il est dans un endroit tranquille, de voir le premier sortir en plein jour, sauter, tourner, retourner précipitamment à son terrier, pour recommencer ainsi jusqu'à ce que la peur l'ait fait cesser. Lafontaine a déjà dépeint ce caractère remuant du lapin dans une fable bien connue : « Après qu'il eut trotté (1), brouté, fait tous les tours, Jeannot lapin retourne aux souterrains séjours. »

BOUYER, instituteur à Montaignut (France.)

(1) Les verbes qui ont un radical terminé par *ot*, ne prennent généralement qu'un *t*; on ne voit pas d'où vient l'exception pour *trotter*. (Littré.)